

Non ce n'est pas un palais royal azerbaïdjanais ! et Oui c'est un génocide

Les politiques adoptées par la Turquie et l'Azerbaïdjan à considérer le patrimoine culturel d'Artsakh (arménien,ndlr) comme azerbaïdjanais ou turc s'est étendue sur le territoire de l'Arménie.

La chaîne de télévision turque d'Etat TRT ,en langue russe, a présenté un bâtiment dans le centre d'Erevan, au 32 de la rue Hanrabédoutioun ("république" en arménien) comme un palais royal azerbaïdjanais.

Le bâtiment en question, construit en 1876, d'après le plan de l'architecte en chef de la région d'Erevan, un Allemand nommé Mikhaïl von der Nonne, fut le local du consulat perse jusqu'en 1920.

Les murs de la salle des réceptions du consulat entièrement recouverts de fresques ont été préservés. Le lustre accroché dans la pièce était conçu par Alexandre Tamanian, le père de l'urbanisme d'Erevan.

Après 1920 le bâtiment a abrité , pendant trois ans, le Comité de secours arménien, dirigé par le poète Hovhannes Toumanian.

Depuis 1963, "la Société arménienne pour la préservation des monuments historiques" fondée et dirigée par le peintre Mardiros Saryan occupe les locaux.

On est encore en présence d'une politique d'appropriation qui s'inscrit dans la stratégie d'un génocide culturel.

Zaven Gudsuz
zaven471@hotmail.com

Zaven Gudsuz est diplômé d'économie de l'Université de Nantes

source :Slim.am

photo : statue d'Alexandre Tamanian à Erevan (prononcer Yerevan)